

UN ANCETRE DE FRANCE

Claude Charland dit Francœur 1618 (?)–1705

Sommaire : Les deux mariages à Québec. — I. En France, 1o Châteauroux et Déols. — 2o L'information incomplète. — II En Nouvelle-France. 1o Québec, Sillery, l'Île d'Orléans. — 2o La descendance.

PAR FILIOLUS

(Suite et fin)

On conçoit l'embarras des curés, aux mariages, baptêmes et sépultures, lorsqu'il s'agissait d'écrire le nom de l'époux, du père ou du défunt. C'est ainsi, pour abrégé, que tel nom ressemblant quelque peu au nôtre est devenu Sharland, Kzarland, Chaerland, etc. De là, je ne dis pas à conclure, mais à insinuer que les Charland, comme d'autres familles également désignées, étaient de descendance allemande, il n'y avait qu'un pas, et pour amuser le lecteur, comme je fais moi-même en ce moment, l'aimable historien de la *Seigneurie de Lauzon*, l'a franchi d'un bond, en riant sans doute le premier dans sa barbe. Simple badinage en effet, il faut le répéter, puisque dans un autre chapitre du même ouvrage, l'auteur salue avec révérence Claude Charland venu "de Châteauroux, en Berry", et fait compliment à sa famille; simple badinage parce que le cousin Joseph-Edmond, très au courant de sa propre ascendance, ne pouvait pas ignorer que lui-même se serait, par le fait, déclaré teuton, arrière-petit-fils, comme il l'était, de Madeleine Charland, mariée, on s'en souvient, à Pierre Paquet.

Mais revenons au sérieux.

Après plusieurs années de recherches dans les registres des paroisses et des dépôts publics; après beaucoup de lettres, de visites, de voyages en vue d'obtenir des renseignements, *Filiolus* a enfin compris qu'une généalogie complète de sa famille était une chose impossible, disons le mot : une folle entreprise; il veut dire une généalogie comprenant non seulement la descendance masculine ou celle des Charland proprement dits, comme cela se fait d'ordinaire, parce que c'est beaucoup moins difficile, mais également toute la descendance féminine, ou celle des filles mariées, cette dernière généralement plus nombreuse et infiniment plus compliquée à cause de la multiplicité des noms à retenir.

Cette "chose impossible", comme on vient de dire, peut s'expliquer par bien des raisons. En voici une, et je l'emprunte au dernier *Rapport* (1930-1931) de notre archiviste provincial si hautement estimé, M. le commandeur P.-G. Roy : "Nos ancêtres, écrivait-il, avaient le goût des aventures, des voyages lointains. Partis pour l'Ouest avec l'intention de revenir au bout d'un an, de deux ou de trois ans, plusieurs ont perdu la vie dans ces solitudes et combien d'autres ont fini par s'y établir!" etc. Un *Répertoire* "de ces engagements pour l'Ouest" commencé par Monsieur E.-Z. Massicotte, dans le *Rapport* de 1929-1930, affirmait que, "de 1670 à 1760, 15,000 individus de langue française partirent de Montréal (point de rencontre) pour l'Ouest, sans compter les départs de Québec et de Trois-Rivières", tous en nombre, et les départs à 2 ou 3, ou même individuels. C'est ainsi que nous trouvons un Joseph Charland dit Fran-

coeur "engagé le 14 mai 1738 à Luc de La Corne pour le poste Népigon"; un Pierre Charland dit Francœur "engagé le 5 juin 1739 à Ignace Gamelin pour Michillimakinac"; un autre Joseph "engagé le 7 août de la même année à Paul de La Marque pour aller au poste de Sakys et Renard"; plus loin, un Jean-Baptiste (17 juillet 1747), pour la Rivière Saint-Joseph; un troisième Joseph (16 mai 1748), pour le poste de la Baye... ainsi de suite sans doute, car M. Massicotte annonce que ce n'est pas fini.

C'est une explication; il y en a d'autres. Qui nous dira combien de fils et de filles Charland ont émigré aux États-Unis, et s'y sont fixés depuis la frontière la plus voisine jusqu'à la plus lointaine, jusqu'à la Louisiane, comme nous en verrons un exemple tout à l'heure. Et s'ils se sont mariés, comment établir leur ascendance quand, jusqu'à ces dernières années, les mariages étaient ainsi libellés dans les registres d'état civil : "Tel jour, nous avons marié un tel avec une telle", sans aucune autre indication. Et comment soupçonner l'un des nôtres sous un nom défiguré, américanisé, ou même complètement différent, comme *Sheldon* pour Charland? C'est à n'y pas croire, et pourtant c'est ainsi.

Je fais grâce des autres raisons, d'autant qu'on les devine.

Mais il n'y a pas que de l'impossible en ce monde; il y a, heureusement, le possible, et pour l'amour des siens, par exemple — *Charity begins at home* — on devrait, quelquefois le tenter. Un magnifique travail de ce genre entrepris, ces dernières années, par un vénérable septuagénaire, le Très Révérend Monsieur P.-S. Gendron, du haut clergé de Saint-Hyacinthe, nous a valu un superbe ouvrage sur l'une des anciennes familles de ce nom, celle de Nicolas, ancêtre du regretté Monsieur l'abbé. Publié en 1929 avec un supplément l'année suivante, ce magistral volume de 704 pages grand-format, fait défiler sous nos yeux la descendance de ce Nicolas, soit environ six cent cinquante familles de la descendance masculine, c'est-à-dire sous le nom patronymique de Gendron, et près de deux mille sept cents mariages de la descendance féminine, c'est-à-dire alignés sous les noms les plus divers, depuis Alain, Allaire, Allard, Allen, Alleyn, etc., jusqu'à Taschereau, Tessier, Viau, Viens, Vignola, Woge. Il ne manque absolument que X. Y. Z.

Pourquoi, d'abord, cette énorme différence entre les deux lignées? On le sait bien, les filles sont souvent aussi nombreuses, quelquefois plus nombreuses que les garçons, mais surtout, dès le mariage, elles perdent leur nom patronymique et c'est pour tou-